

FICHE D'INSCRIPTION - Saison 2018- 2019

Parents :

NOM :
Prénom :

N°tél :
Email :

ADRESSE :

Désirez-vous une attestation pour CE : Oui Non Total annuel = €

Enfant n°1 :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Licence FFJDA 2017-2018 : Oui Non

Observations des parents :

Sexe : M F

Certificat médical < 2 mois : Oui

Enfant n°2 :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Licence FFJDA 2017-2018 : Oui Non

Observations des parents :

Sexe : M F

Certificat médical < 2 mois : Oui

Enfant n°3 :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Licence FFJDA 2017-2018 : Oui Non

Observations des parents :

Sexe : M F

Certificat médical < 2 mois : Oui

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT

NOM :
Prénom :
N° Tél. :

NOM :
Prénom :
N° Tél.:

AUTORISATION & ATTESTATION

J'autorise le JCB à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités du club : Oui Non

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du JCB. Fait à Bailleau le Pin, le

Signature des parents précédée de la mention
« Lu et approuvé, bon pour accord ».

Pour le J.C.B
Olivier DELAUTRE (Président)

REGLEMENT INTERIEUR DU J.C.B

HYGIENE ET TENUE VESTIMENTAIRE

- ① Le judogi doit être propre à chaque cours et manifestation.
- ② Les ongles des mains et des pieds doivent être coupés pour ne pas blesser les autres pratiquants.
- ③ Les judokas devront se munir de zori (tongs) ou chaussons pour accéder au dojo.
Le trajet vestiaire – tatami ne doit pas se faire pieds nus.
- ④ Les cheveux longs doivent être attachés.
- ⑤ Les filles doivent porter un maillot sous leur judogi.
- ⑥ Les bijoux sont interdits sur le tatami (Pour votre sécurité, nous vous conseillons de les laisser à votre domicile. Le J.C.B. ne pourra être tenu responsable en cas de vol, perte ou dégradation dans l'enceinte du gymnase).
- ⑦ Les bonbons, chewing-gums et/ou toute autre denrée sont interdits sur le tatami.
- ⑧ Les personnes qui entreront dans le dojo devront obligatoirement se déchausser pour accéder à la zone « Chaussures interdites ».

COMPORTEMENT DANS LE DOJO

- ① Il est impératif d'arriver à l'heure afin de ne pas perturber le déroulement des cours.
- ② Le respect mutuel entre judokas et envers le professeur est un principe de base au bon déroulement des cours.
- ③ Pendant les cours et les compétitions les judokas sont sous l'autorité du professeur.
- ④ Le professeur et les membres du comité directeur ont autorité pour exclure temporairement ou définitivement un judoka qui ne respecterait pas les consignes sur le tatami ou dans l'enceinte du gymnase.
- ⑤ Afin de ne pas perturber l'organisation des cours et la concentration des judokas, le silence est demandé aux parents et aux accompagnateurs pendant toute la durée des cours.
- ⑥ En dehors des heures de cours, votre enfant reste sous votre responsabilité.

RESPONSABILITE DU CLUB :

- ① Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à l'arrivée du professeur sur le tatami.
- ② En cas de problème survenu lors du trajet parking-Dojo ou Dojo-parking, le club ne peut être tenu responsable.
- ③ Les parents qui désirent assister au cours de leur enfant doivent le faire en silence et ne pas intervenir pendant le cours (idem pour les compétitions).
- ④ Une bonne tenue, le respect des personnes, des lieux et du matériel sont de règle au sein du club. Toute personne se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos jugés incorrects, lors des cours, des manifestations ou des déplacements, pourra être exclue temporairement ou définitivement.
- ⑤ En cas d'accident, il sera fait appel au service d'urgence.

(Page 2 et 3 à remettre aux parents)

Planning des cours hebdomadaires.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
EVEIL Judo 1 & 2 2012- 2013 *			17h30 - 18h15 18h15-19h Jonathan	
ENFANTS 1 2010- 2011	18h00-19h00 Christophe/Bruno			18h00-19h00 Bruno
ENFANTS 2 2005- 2009		18h30-19h30 Bruno		19h00-20h00 Bruno
ADO/ADULTES Avant 2005		19h30-20h45 Ju-Jitsu Bruno		20h00-21h30 Judo Bruno

* Possible pour les enfants nés en 2014, sous réserve d'essai.
L'attribution et les changements de cours sont soumis à l'avis des professeurs.

Tarifs saison 2018-2019.

Groupe	Cotisation fédérale	Cotisation club	Total année
EVEIL Judo 1 et 2	44€	78€	122 € *
ENFANTS 1 et 2	44€	128€	172 € *
Adulte	44€	128€	172 € *

(*) Possibilité de paiement en 3 chèques (encaissement sept, oct, nov).

→ ***A noter qu'à partir du 2^{ème} judoka d'une même famille, une réduction de 15€/ judoka s'appliquera.***

Documents à fournir :

- La fiche d'inscription complétée.
- Le formulaire licence FFDJA
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse.
- Une photo d'identité.
- Un certificat médical autorisant la pratique du judo (datant de moins de 2 mois).
- Règlement par chèque rédigé à l'ordre du J.C.B.